

La gestion autonome des copropriétés

8 avril 2017 – Hôtel Sandman, Longueuil

8 h 30 – 9 h **Accueil et inscription**

9 h – 9 h 15 **Discours d'ouverture**

9 h 15 – 10 h 15 **L'administrateur au cœur de l'autogestion : responsabilités, pouvoirs et organisation**

Choisir l'autogestion, c'est confier aux administrateurs tous les aspects de la gestion de la copropriété. Quels sont les avantages et les inconvénients d'une gestion autonome par rapport à une gestion professionnelle? Quels sont les responsabilités et les pouvoirs des administrateurs? Peuvent-ils être rémunérés et comment en définir le juste niveau? Cette conférence va aussi aborder la préparation, la tenue et le suivi des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

10 h 15 – 10 h 30 Pause-café

10 h 30 – 11 h 30 **La gestion humaine de la copropriété : vivre et fonctionner ensemble**

L'autogestion fait reposer sur les épaules des administrateurs la responsabilité d'assurer l'harmonie de la copropriété. Ils doivent faire face aux conflits interpersonnels et assurer le bon fonctionnement de la communauté. Pour ce faire, la maîtrise et la bonne application de la déclaration de copropriété sont indispensables. Cette conférence est consacrée à la gestion humaine, la connaissance des règlements d'immeuble et des majorités requises en assemblée.

11 h 30 – 12 h 15 **Les outils pratiques en soutien d'une autogestion réussie**

En autogestion, les administrateurs doivent élaborer eux-mêmes les outils et les processus permettant d'organiser le fonctionnement et le suivi des échéances en copropriété. Nous vous présenterons les différents outils informatiques qui peuvent améliorer votre gestion autonome, ainsi que des méthodes pour assurer la pérennité des documents, le suivi des décisions et garantir la continuité du travail du conseil d'administration.

12 h 15 – 13 h 15 Pause-dîner

13 h 15 – 14 h **Le bâtiment : de l'entretien ordinaire aux travaux extraordinaires**

Au-delà des tâches administratives et de l'harmonie de la copropriété, les administrateurs sont aussi responsables de l'entretien et de la conservation du bâtiment. Ils doivent veiller à la réalisation des tâches quotidiennes, du déneigement à l'entretien du terrain, en passant par le nettoyage des parties communes. Les administrateurs doivent également se projeter à moyen et long terme pour anticiper les travaux majeurs à effectuer et les améliorations à apporter à la copropriété. Grâce à cette conférence, vous saurez organiser et anticiper l'entretien et les travaux de l'immeuble.

14 h – 14 h 15 Pause-café

14 h 15 – 15 h 15 **Les urgences en copropriété : gestion des sinistres**

L'administrateur d'un syndicat en autogestion est rarement mis autant à contribution que lors d'un sinistre. Il doit être en contact avec les copropriétaires affectés, les experts en sinistre, les assureurs et les entrepreneurs qui viennent effectuer les réparations. Au cours de cette conférence, vous apprendrez les bons gestes à poser pour gérer ces situations exceptionnelles.

15 h 15 – 16 h **Table ronde**